

Jean-Loup Servouse
X64, Dirigeant d'entreprises,
ex-Directeur d'un Établissement Public
d'Aménagement de Ville Nouvelle,
DG de la CCIT de 95 à 02,
38 rue de Metz
31000 TOULOUSE
mob. 06 08 02 86 22
jl.servouse@gmail.com

Toulouse, le 29 octobre 2016

Monsieur Jacques ARCHIMBAUD
Président de la Commission
Particulière de Débat Public
10 place Occitane
31000 TOULOUSE

Objet : la **ligne « Avenir de l'Emploi »**,
cette 3^{ème} ligne de métro de Toulouse.
Introduction à mes deux contributions

Monsieur le Président,

En bref préambule, et **en restant simple, sans langue de bois**, je vous prie de **bien comprendre une mécanique incontournable** pour notre avenir économique territorial :

Vu nos déficits et notre dette publique, il n'est plus question de créer globalement un seul emploi public, et ce même avant longtemps.

Face au chômage, père de tous nos maux, privés ou urbains, notamment chez les jeunes, une seule voie : le succès de nos employeurs privés, quels que soient leurs tailles et secteurs.

Donc il faut **urgemment** un soutien national, unanime et clair, à toutes nos entreprises privées, en levant leurs freins, et en leur créant toutes les meilleures conditions.

Pas d'autre solution !

Et un Aménagement du Territoire réussi en est la première condition en amont.

À planète unique, sans gisement dans notre sous-sol, la seule croissance possible ne peut provenir que de la croissance de nos parts de marchés, en France et ailleurs, obstinément, partout où cela est possible. Les remontées de filières à l'étranger devant aussi plus que jamais être particulièrement surveillées.

Et la clé centrale de la lutte frontale contre le chômage est une **compétitivité absolue** de nos entreprises, de nos produits et services, présents et à inventer.

Cette 3^{ème} ligne de métro, bien comprise à son tour, est simplement **providentielle** !

Cette 3^{ème} ligne est une occasion inespérée de réparer les ratés et les insuffisances de « vision » des mandatures locales précédentes. Notamment depuis la décentralisation-brouillon de 1982, avec ses cancers d'EPCI.

Sur notre aire urbaine, i.e. notre vrai bassin d'emploi, elle concerne directement **deux outils économiques collectifs**, délaissés (en transport public pour les deux, et en mise en place pour le second) mais capitaux, capitaux pour la compétitivité de nos entreprises : **L'Aéroport et le Parc-Expo**.

Vus par les entreprises, qui sont bien, répétons-le, notre seul salut face au chômage, ces deux équipements sont avant tout, qu'ils soient privés ou publics, et de façon irremplaçable :

- un « **accès aux marchés** », pour l'aéroport,
- un « **stade pour entreprises** », pour le vrai Parc-Expo attendu.

Je joins mes deux contributions correspondantes au débat public.

La modification de parcours proposée, par rapport au projet actuel, est absolument déterminante :

Le tracé de la 3^{ème} ligne devra desservir directement l'Aérogare en pleine ligne et devra avoir un rameau direct avec le Parc-Expo.

Elle permettra de rattraper les insuffisances antérieures de programmation urbaine, et elle permettra au Territoire de Toulouse de prendre un vrai rang au sein des métropoles européennes : le meilleur gage pour la compétitivité de nos entreprises, et donc pour notre production de richesses, avec **l'emploi en leur cœur**. C'est la partie la plus importante de ce projet de ligne, au point que j'ose attirer l'attention de mes concitoyens en la baptisant **ligne « Avenir de l'Emploi »**.

À ce titre, ce projet bien compris m'apparaît clairement **être une opportunité qu'il serait coupable de ne pas saisir**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Loup Servouse

PJ : 2 contributions et un croquis.